

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Monsieur Alain Mugabo
Échevin
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, le 12/11/2024

N/Réf. : FRT20217_733_PU
Gest. : BDG
V/Réf. : PU 28557
Corr: Martrenchas Stéphane
NOVA : 07/XFD/1935894

FOREST. Avenue Molière, 181 (arch. Jules BRUNFAUT, 1906)
(= zone de protection de l'ensemble classé de trois immeubles Art Nouveau situé au n.177 / Inventaire)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Modifier la destination du bien de bureau en 3 logements, rehausser le bâtiment, aménager des terrasses

Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 15/10/2024, reçu le 18/10/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 06/11/2024, concernant la demande sous rubrique.



Photo de la façade avant © urban.brussels



Situation de fait.
Image tirée du dossier



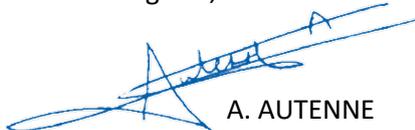
Situation projetée.
Image tirée du dossier

Avis

Les interventions extérieures, situées en toiture, n'auront pas d'impact négatif sur les vues vers et depuis les maisons Art-Nouveau classées et relèvent d'un examen urbanistique plutôt que patrimonial.

À l'intérieur, la CRMS demande de veiller à ce que les décors d'origine à valeur patrimoniale soient au maximum maintenus et préservés.

Veillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: mleclef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; smartrenchas@forest.brussels